

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CADRE D'ETUDES  
STATISTICIEN, D'UN INSPECTEUR D'ASSURANCES ACTUAIRE ET D'UN CADRE JURISTE DE  
L'AGENCE DE REGULATION ET DE CONTROLE DES ASSURANCES (ARCA)**

---

**1. Préambule**

L'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA) est une administration personnalisée de l'Etat placée sous la tutelle du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique dont le rôle est d'exercer pour le compte de l'Etat et au profit des assurés et bénéficiaires de contrats, le contrôle et la supervision des activités et organismes d'assurances.

Pour bien assumer sa mission de régulation du secteur des assurances, l'ARCA souhaite recruter trois cadres techniques : un (1) Cadre d'Etudes Statisticien pour la Cellule des Statistiques et des Analyses économiques, un (1) Inspecteur d'assurances Actuaire pour la Cellule d'Inspection des Assurances et un (1) cadre juriste pour la Cellule des Affaires juridiques, de la Réglementation, des Etudes et des Agréments.

**2. Dossiers de candidature**

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces suivantes :

- Un extrait d'acte de naissance ou acte supplétif tenant lieu ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de trois (03) mois au plus ;
- Une photocopie certifiée conforme des titres, diplômes, attestations de qualification ;
- Un certificat médical attestant qu'il remplit les conditions d'aptitude physique requise délivrée par les autorités médicales agréées ;
- Un curriculum vitae ;
- Une ou des attestations de services rendus.

**3. Modalités de recrutement**

Les candidats sont retenus à l'issue de :

- Une étude des dossiers administratifs de candidature ;
- Des épreuves écrites ;
- Une interview.

**4. Conditions de nomination et de travail**

Après admission des cadres techniques, les intéressés sont recrutés par un acte du Secrétaire Général de l'ARCA et du Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique et signent un contrat de travail à durée indéterminée.

**5. Dépôt des candidatures**

Les candidats doivent déposer leurs dossiers portant la mention « **Candidature pour le poste de .....** » sous pli fermé au plus tard le **18 décembre 2020 à 12h00**, à l'adresse suivante :

**A l'Attention de :**

Monsieur le Secrétaire Général  
Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA)  
Nouvel Immeuble des Finances, Boulevard du Japon (Ex Avenue Yaranda),  
2<sup>ème</sup> étage, Bureau 2-21  
B.P. 7384 Bujumbura, Tél : (+257) 22 7 63 46/47  
E-mail : arca@arca.bi

**Les Termes de référence (TDRs)** des postes sont affichés au Rez de Chaussée du Nouvel Immeuble des Finances et peuvent être consultés sur le site de l'ARCA: [www.arca.bi](http://www.arca.bi), Menu Actualités dans la Catégorie Offres d'emplois.

Fait à Bujumbura, le 09/12/2020

LE SECRETARIAT GENERAL DE L'ARCA

